



COMPTE RENDU DU CHSCT du 26/09/2016

Lors du début de la réunion, nous avons lu une motion d'alerte que voici :

« A la suite des HMI intersyndicales menées ces derniers jours, les organisations syndicales ont alerté les membres du CHSCT sur la situation grave des agents, et tout particulièrement dans les petites structures.

Les suppressions d'emploi conduisant au non remplacement des départs à la retraite et les postes vacants rendent le fonctionnement des services impossibles.

Les agents, et leurs chefs de service, sont démunis et souffrent. Les arrêts-maladie liés au travail se multiplient.

Ce constat est conforté par le présent rapport du médecin de prévention.

Les membres du CHSCT demandent à Mme la Présidente de prendre toutes les mesures pour remédier à cette situation dans les plus brefs délais, face à un danger grave pour la santé des agents.

Dans un premier temps, en raison d'une situation d'urgence particulière, les sites suivants doivent faire l'objet d'une attention soutenue :

- Trésorerie de Rouillac*
- Trésorerie de Saint-Claud*
- Trésorerie de Chasseneuil-sur-Bonnieure*

Cela n'exclut nullement à ce stade les autres structures, dont certaines sont actuellement en grande fragilité (notamment la trésorerie de Chalais). »

A noter que cette motion signée par tous les syndicats a permis d'obtenir une prolongation de l'assistance de l'équipe de dépannage sur un site.

Cette situation difficile à vivre pour les agents à d'ailleurs été confirmée par le rapport 2015 du médecin de prévention qui souligne que les suppressions d'effectifs pèsent de plus en plus lourdement sur la santé des agents et chefs de postes, sur les relations au travail, sur la surcharge de travail, sur la motivation des agents et chefs de postes.

Il nous a été présenté très sommairement l'accueil personnalisé sur rendez-vous, nous y reviendrons plus longuement dans notre compte rendu du prochain CTL. Il sera d'abord mis en place à Soyaux pour les SIP et SIE et à terme, il faut savoir que l'objectif est de ne plus avoir que de l'accueil sur rendez-vous.

Nous nous sommes abstenu sur le plan d'installation du SIE d'Angoulême en janvier 2017 car en restant dans le cadre du Comité d'Hygiène et Sécurité, nous n'avons noté aucun problème majeur.

Nous avons voté favorablement à la modification du hall d'accueil de Soyaux qui va dans le bon sens pour la sécurité des agents car les usagers n'auront plus libre accès aux couloirs du site.

Enfin, nous avons voté contre l'installation de la cellule foncière du SIP Angoulême Extérieur dans des locaux trop exigus.

Les élus FO au CHS :

Thierry POURSAT
Philippe ROUZEAU
Thierry SOLAS

SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/016/>